



Retrouvez-nous sur [www.lanrivoare.fr](http://www.lanrivoare.fr)

## Agenda

**4 juillet** : soirée jeux, l'Occaz de jouer, salle Ti Kreiz, de 16h à 23H  
**20 juillet** : Iroise rétro tour  
**21 juillet** : sensibilisation à la cybersécurité, conseillère numérique, salle Ti An Oll à 14h  
**22 juillet** : Lanrivoaré - interclub de dominos à la mélée salle Ti An Oll et de pétanque salle Ti Laouen – inscriptions à partir de 13 h 30  
**25 août** : balade à l'aide de l'application PlanNet, conseillère numérique, Ermitage Saint-Hervé, rendez-vous à la mairie à 14h

*À noter*

### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

Mardi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

Mercredi : 9h - 12h

Jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

Vendredi : 13h30 - 17h

La mairie est fermée le samedi en juillet et août

### NAISSANCES



SERRA Owen, Nino, né le 23 mai  
KERMARREC Léandre, né le 6 juin

### MARIAGES



Fabien SIMON et Emmanuelle BORGNE, célébré le 30 mai

### Etat civil



### DECES

ROSA PETISCA José, décédé le 25 mai

## Urbanisme

### DEMANDES D'URBANISME

#### Déclarations préalables déposées

COZIEN Marie-Pierre, rénovation d'une maison, division en deux logements

#### Déclarations préalables accordées

HAGE Sophie et LE GOFF Johan, création d'ouvertures  
KERMARREC Jacqueline, remplacement d'huisseries

#### Permis de démolir déposés

COZIEN Marie-Pierre, démolition d'une véranda et d'un volume monopente

#### Permis de construire déposés

CLOATRE Michel, construction d'un carport

#### Permis de construire accordés

CORBEL Joël, construction d'un garage



Nouveauté :

Des QRcodes sont intégrés sur certaines pages, scannez-les pour lire l'intégralité des articles sur notre site internet.

# Vie municipale

## CONSEILLERE NUMERIQUE

### Sensibilisation à la cybersécurité avec un jeu de plateau

Venez tester vos connaissances en arnaques, tentatives d'hameçonnage et piratage avec un quizz. Vous pourrez partager vos expériences et échanger avec les autres participants sur ces sujets.

Dès 18 ans - salle Ti An Oll lundi 21 Juillet à 14h (prévoir 2 heures).

Inscription à faire avant le 18 juillet auprès de la mairie au 02.98.84.24.75

- 6 places



### Balade nature pour découvrir l'application de reconnaissance de végétaux PlanNet

Cet été nous vous proposons une balade à l'Ermitage Saint-Hervé pour découvrir les arbres et plantes grâce à l'application PlantNet.

Lundi 25 Août après-midi 14h – RDV à la mairie.

Inscription à faire avant le 22 août auprès de la mairie au 02.98.84.24.75 - 8 places.

Pré-requis : un smartphone et une connexion internet sur son téléphone.



## BIBLIOTHEQUE



**ATTENTION  
CHANGEMENT  
HORAIRE !**

### Horaires d'été

Du 7 juillet au 31 août, nous passons en horaires d'été.

La bibliothèque sera fermée le mardi, elle ouvrira

- le mercredi de 10h30 à 12h

- le vendredi de 17h30 à 19h

- le dimanche de 10h30 à 12h

Accès possible aux vacanciers (tarif adapté)

Fermeture exceptionnelle vendredi 15 août

### Du vent dans les bd

Vous trouverez ci-dessous le résultat des votes au niveau départemental :

- Mardival (jeunesse)

-Tokyo mystery café (ados)

-Les fleurs aussi ont une saison (adultes)

### Le prix des lecteurs de Saint-Renan

Il se poursuit jusqu'au 20 septembre : pour chaque roman que vous lisez, vous attribuez une appréciation en nombre d'étoiles. Pour voter, rien de plus simple, l'urne se situe dans la bibliothèque.

Une info... 

### Spectacle « Piloupoule »

Un spectacle pour enfants des Plumeurs de lune, " Piloupoule", sera proposé mercredi 1er octobre salle André Malraux.



# Centre communal d'action sociale

→ à vos agendas

A white rabbit sits on a black top hat on a red carpet. A hand holds a lit sparkler to the left. The background is dark blue with vertical light beams and small golden stars.

CCAS DE LANRIVOARE

## GALA DE MAGIE & des grandes illusions

Vendredi  
**10 OCTOBRE 2025**  
20h30

### SALLE LA FORGE

Cette soirée sera animée par 3 artistes de renommée internationale

**STEFANE LAURENS**  
Magicien Illusionniste - Mentaliste

**MISTER ZIG**  
Magicien burlesque

**ERIC BASQUIN**  
Prestidigitateur - Close up

Spectacle privé **OFFERT** aux habitants de Lanrivoaré

ENTREE  
GRATUITE  
(sur inscription\*)

\* Les modalités d'inscription et d'organisation vous seront précisées sur le keleier de septembre.

*Une soirée unique  
et magique*



## Vie Scolaire

### GARDERIE PERISCOLAIRE

#### Bricolage pour la fête des pères

À la garderie périscolaire, l'ambiance était à la création pour préparer la fête des pères.

Une petite artiste en herbe a moulé une guirlande 'bonne fête papa' dans du plâtre. D'autres ont rivalisé d'imagination en fabriquant de fières coupes en carton, soigneusement découpées, coloriées, puis vernies avec amour.

Et pour finir, des cadres faits main en carton, décorés de mini chemises en origami : l'élégance au rendez-vous pour les papas les mieux habillés du monde !



### Les élèves de Lanrivoaré pédalent jusqu'à Saint Renan pour rencontrer les 6ème du collège Simone Veil.

Deux classes de CE2, CM1, CM2 ont rejoint, ce jeudi 19 juin 2025, à vélo, au départ de Lanrivoaré, leurs correspondants de 6ème du collège Simone Veil de Saint Renan, au lac de la Comiren. « Nous avons retrouvé les collégiens pour un pique-nique et un après-midi d'ateliers sportifs en langue anglaise ou espagnole », ont précisé les deux enseignants de Lanrivoaré.



Le trajet retour des primaires s'est ensuite déroulé sous un soleil magnifique, mais la vague de chaleur et la remontée vers Lanrivoaré ont été ponctuées par de nombreuses pauses « fraîcheur ».



### Dernier "prix de la bibliothèque" pour les CM2

C'est avec une certaine émotion que, petit à petit, les CM2 se préparent à quitter l'école de Lanrivoaré. Ce vendredi 20 juin, Laurent a reçu les élèves pour voter pour leur dernier "prix de la bibliothèque".



Sur la photo, Maxime et Hoël sont autour de Laurent pour voter.

4 écoles participent à ce concours. Il s'agit de choisir parmi une sélection de 5 livres de jeunesse. Les résultats du dépouillement seront présentés dans la classe prochainement.

## Enfance Jeunesse

### MICRO-CRÈCHE LES FARFADETS

#### Places disponibles à la micro-crèche

Bonjour à tous !

Les enfants de 2 ans et demi/3 ans fréquentant la micro-crèche vont partir à l'école en septembre, prêts pour de nouvelles aventures !

Des places vont se libérer pour les tout-petits de la commune âgés de 2 mois et demi à 3 ans. À ce jour, il reste une place pour les 3 jours d'ouverture, lundi, mardi, jeudi, et une place pour le mardi et le jeudi.

Pour rappel, la structure accueille vos enfants à partir de 7h30 et jusqu'à 18h. Les horaires des contrats sont établis en fonction de vos besoins et le tarif, imposé par la CAF, s'ajuste à vos ressources.



La micro-crèche s'adresse aussi aux familles qui souhaiteraient se libérer du temps sans leur tout-petit pour une matinée ou deux par semaine.

La fréquentation des Farfadets est bien souvent la première expérience de la séparation avec papa-maman. Elle se fait alors en douceur, sans stress et avec la joie de se faire déjà des petits copains et de découvrir des activités variées.

N'hésitez pas à vous rapprocher de Maryline LE RU, responsable de la structure, par téléphone au 02 98 32 40 23 ou par mail à l'adresse [halte-garderie@lanrivoare.fr](mailto:halte-garderie@lanrivoare.fr)  
A bientôt aux Farfadets !

## IROISE RETRO MOBILE

### Iroise rétro tour 2025

Pour la 7ème année consécutive, l'association Iroise Rétro Mobile de Lanrivoaré, organise le 20 juillet 2025, "l'Iroise Rétro Tour", rassemblement et promenade de véhicules anciens en Pays d'Iroise.

Les voitures seront rassemblées place de la mairie à Lanrivoaré à partir de 8h45. A 10 h, après le café, offert par la municipalité les participants prendront la route en direction de Plouarzel où ils se joindront aux festivités organisées à l'occasion de la messe bretonne.

L'après-midi, après le "jambon à l'os", sera consacrée à une balade côtière à la découverte du patrimoine du Pays d'Iroise avant de regagner Lanrivoaré vers 17h30 pour le traditionnel pot de clôture et l'exposition des voitures.

Une trentaine de véhicules de plus de 40 ans, certains avant guerre, témoins de notre riche patrimoine industriel, participeront à cet évènement organisé avec le concours des mairies de Lanrivoaré et Plouarzel.

Contact : [iroise-retro-mobile@orange.fr](mailto:iroise-retro-mobile@orange.fr)



## L'OCCAZ DE JOUER

### Après-midi jeu le vendredi 4 juillet

Pour fêter la fin de l'année scolaire, nous organisons un moment convivial le vendredi 4 juillet autour de jeux de société. Vous pourrez aussi jouer avec nos grands jeux en bois.

A quelle heure ? de 16h à 23h

Où ? en salle Ti Kreiz

Nous apportons les boissons pour les enfants et pour les adultes.

Vous pouvez apporter un petit truc à grignoter afin de rendre gourmande cette fin d'après-midi !

### Information vacances

La ludothèque sera fermée du 14 juillet au 17 août inclus.

### Rappel des horaires et services

Ouverture de la ludothèque le :

- vendredi de 17h30 à 19h sauf les 2èmes vendredis du mois

- dimanche de 10h30 à 12h



### Réservation possible des jeux par mail

Scannez le QR code pour accéder à nos jeux, la livraison est gratuite sur Lanrivoaré.

Envoi du lien vers le site Myludo sur demande.

### Adhésion

15€ l'année pour pouvoir emprunter des jeux parmi les plus de 330 jeux de notre collection

### Nos soirées jeux du 2ème vendredi de mois reprendront en septembre !

Ouvertes à tous, ces soirées sont l'occasion de passer un bon moment. Nous remercions d'ailleurs les participants de la dernière soirée.

Ces soirées sont l'occasion de découvrir des jeux et de rigoler. Oui vos zygomatiques travailleront si vous osez passer la porte de la ludothèque.



QR code pour accéder à la liste de nos jeux.

**Mardi 1er juillet** : Plourin. Le club organise un concours de dominos et de pétanque. Rendez-vous salle Kan Lévénéz Inscriptions dès 13 h 30.

**Vendredi 4 juillet** : Portsall - marche cantonale Mouez Ar Mor. Le rendez-vous est prévu à 13 H 30 salle complexe sportif du Coum pour les marcheurs (et les adhérents qui souhaitent rester en salle). Les circuits sont de : 3, 6 et 9 kms. Retour pour 16 h pour le goûter. Coût 3 € à régler sur place.

**Mardi 8 juillet** : Brélès - interclub de dominos à la mélée salle Lez Kelenn et de pétanque stade François Le Gall. Inscriptions à partir de 13 h 30.

**Mercredi 16 juillet** : Plourin - fête de l'été de Mouez Ar Mor de 10 h à 17 h avec repas traiteur : marches, jeux divers (pétanque, dominos, belote, balade digestive, etc...)

### Retour de la marche cantonale du 6 juin 2025

Le vendredi 6 juin 2025, la marche cantonale des Clubs du Secteur Mouez Ar Mor (qui regroupe désormais 10 clubs avec la venue en janvier 2025 du Club des Châtaigniers de Lanrivoaré) de la Fédération Générations Mouvement a connu une belle fréquentation, malgré le temps plutôt incertain.

Elle a regroupé 120 participants dont 90 marcheurs au départ de la salle La Forge à Lanrivoaré (une première pour le Club des Châtaigniers).

Malgré le temps, les randonneurs ont pu cheminer sur trois circuits de 3, 6 et 9 kms alors que d'autres se sont adonnés à la belote et aux dominos.

## Environnement

### Etat des lieux du bocage du Bas-Léon

Dans le cadre de la mise en oeuvre du SAGE\* du Bas-Léon, le Syndicat des eaux du Bas-Léon prévoit d'accompagner le développement d'une filière de valorisation du bois issu de la gestion durable des haies du territoire. Au préalable, il est nécessaire de réaliser une étude de gisement de la ressource en bois.

Ainsi des techniciens du Syndicat seront amenés à procéder durant l'été à des prospections de terrain. Il est possible qu'ils traversent des parcelles privées pour valider certaines informations (types de haies, essences, etc.).

Pour toute information complémentaire : Syndicat Mixte des eaux du Bas-Léon : 02 98 30 75 27

\*Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau



**Mardi 22 juillet** : Lanrivoaré - interclub de dominos à la mélée salle Ti An Oll et de pétanque salle Ti Laouen inscriptions à partir de 13 h 30

**Vendredi 1er août** : Plouguin - marche cantonale Mouez Ar Mor. Le rendez-vous est prévu à 13 H 30 salle polyvalente pour les marcheurs (et les adhérents qui souhaitent rester en salle). Les circuits sont de : 3, 6 et 9 kms. Retour pour 16 h pour le goûter. Coût 3 € à régler sur place.

**Mercredi 27 août** : Ploudalmézeau - concours de belote et de dominos à la mélée à l'Arcadie et de pétanque à Keribin. Inscriptions à partir de 13 h 30.

**ATTENTION !!!**

**Le Club sera fermé les 7 et 14 août.**

**Reprise le jeudi 21 août 2025**



Merci aux membres du Conseil d'Administration et aux bénévoles qui ont préparé la salle pour accueillir ensuite tout ce monde autour d'un goûter dans une ambiance conviviale. Un grand merci aussi, à la Mairie pour nous avoir autorisé à utiliser ladite salle et aux Associations de la Commune qui ont reporté leur entraînement afin de nous permettre cette rencontre.



[www.syndicateauxbasleon.bzh](http://www.syndicateauxbasleon.bzh)

# Environnement

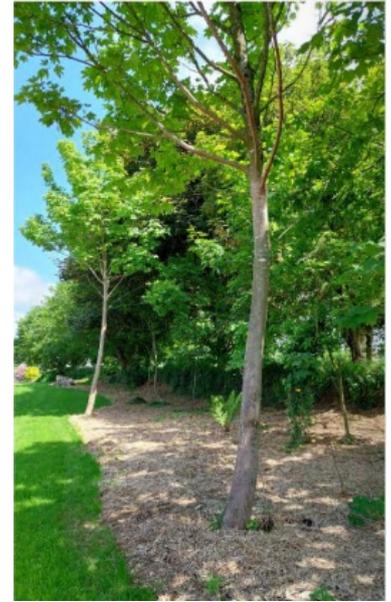
## Opération inspirante à Lanrivoaré

Les paysages changent et nos espaces verts aussi !

Finis les coupes rases, les dépôts en déchèterie et le désherbage : l'éco-transition est en marche dans nos communes et l'opération récente d'élagage-broyage menée par Lanrivoaré le prouve. La mairie favorise la gestion intégrée des déchets verts : ce qui est coupé est valorisé. Cette pratique prend en considération l'économie de temps et l'optimisation des moyens.

Au printemps, les branches élaguées sur la route de Brest ont été broyées sur place avec le renfort de 7 personnes de Rail Emploi Services à l'aide d'un broyeur loué à Saint Renan. Le broyat a été utilisé ou stocké pour les paillages des espaces verts municipaux. Une opération qui coche toutes les cases d'une gestion raisonnée de l'espace et des ressources et que l'on peut aussi expérimenter avec ses voisins.

Ins-pi-rant !



Lanrivoaré déplace son composteur collectif près de la salle Ti Kreiz. Tous à vos biodéchets !

# Santé et prévention

## Un drôle d'engin a atterri dans le jardin d'un de nos riverains

Après une rapide enquête, il s'agit d'une cartouche de protoxyde d'azote, alias le gaz hilarant... ou plutôt le gaz qui ne fait pas rire quand il joue avec la santé ! Utilisé en pâtisserie pour faire mousser la chantilly ou en médecine pour calmer les patients, ce petit cylindre de bonheur (ou de malheur, selon l'usage) a su se faire une réputation... pas toujours méritée.

Dans le monde merveilleux des jeunes, il a pris une allure de potion magique, mais attention, la magie peut vite tourner au cauchemar. Certains pensent que gonfler des ballons avec du protoxyde d'azote, c'est comme faire un petit tour dans la fusée de l'espace : ça donne des sensations d'euphorie, de légèreté, voire de rires incontrôlables. Le problème, c'est que derrière le rire, se cache un véritable danger : des risques d'asphyxie en mode « je respire plus, je ris moins » (et je finis en clown triste à l'hôpital), des brûlures dues à son jet froid, ou pire, des séquelles irréversibles au cerveau et à la moelle épinière. Bref, ce n'est pas le



genre de truc à prendre à la légère...

Ces cartouches sont comme des bonbons pour les mineurs : interdits à la vente, mais certains se la jouent furtifs en commandant en ligne, comme des espions en herbe...

Alors, parents, gardons l'oeil ouvert et protégeons la santé de nos jeunes, parce qu'un vapoteur prématuré, ce n'est pas vraiment le héros du jour !

Et que dire des petits restes de ces cartouches abandonnées comme des trophées de guerre derrière les poubelles, dans les talus, les jardins ou à côté des ballons éclatés ? Pour les agents du service technique et les habitants, on a déjà vu plus propre, mais surtout... plus sûr. Parce qu'au fond, si le gaz peut faire rire un instant, ses effets secondaires peuvent faire pleurer toute une famille... ou pire, leur cerveau.

Pour plus de renseignements allez visiter le site : [www.https://parlons-proto.fr/](http://www.https://parlons-proto.fr/)

La consommation répétée à forte dose  
a des conséquences irréversibles





# Infos pratiques

## PERMANENCES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Marie-Christine LAINEZ et Gilles MOUNIER, conseillers départementaux du canton, assureront une permanence à la mairie de Lanrivoaré, le vendredi 11 juillet 2025, de 10 h 30 à 12 h 00.



## LES FEES COIFF' HORAIRE D'ÉTÉ

**Les fées coiff' vous informent des horaires d'été.**

- Lundi : 9h-12h
- Mardi : 9h-12h -14h-18h30
- Mercredi : 9h-12h30
- Jeudi : 9h-12h-14h-18h
- Vendredi : 9h-12h-14h-18h
- Samedi : 8h30 -16h30

Veillez prendre vos rendez-vous en avance le planning se remplit très rapidement soit sur planity ou par téléphone.

On vous souhaite un bon été et de bonnes vacances.  
Elodie et Romane

Les vacances d'Élodie et Romane sont les suivantes :

Elodie : du 13 au 27 juillet inclus

Romane : du 3 au 17 août inclus



## JM COIFFURE

### Fermeture du salon

Le salon sera fermé pour congés d'été du 5 au 18 août inclus.



# Informations Communautaires

## PERMANENCES CAUE

### Habitat - permanences gratuites des architectes du CAUE

Vous avez un projet de construction ? De réhabilitation ? De rénovation ? Profitez des conseils d'un architecte du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) chaque 1er jeudi du mois (sauf août) à la Communauté de communes du Pays d'Iroise. Prochaines permanences les 3 juillet et 4 septembre. Gratuit, sur rendez-vous au 02 98 84 28 65. Infos et dates 2025 sur caue-finistere.fr.

## AIDE A L'ACHAT D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE (VAE)

Pays d'Iroise Communauté propose jusqu'au 31/12/2025 une aide forfaitaire aux particuliers pour l'achat d'un VAE ou d'un kit d'électrification, sous conditions de ressources. Infos sur pays-iroise.bzh ou au 02 98 32 97 71.

## LA NAVETTE DU LITTORAL

### La navette du littoral reprend du service

Pour la 4e saison, du 8 juillet au 28 août, les mardis et jeudis, une navette affrétée par Pays d'Iroise Communauté relie les communes du littoral avec pas moins de 16 arrêts. Un service assuré par le réseau de transport Océlor. Prix du trajet : 2,50 €. Infos et horaires sur pays-iroise.bzh.



## DECHETERIES

### Fermeture le mardi toute l'année

Les déchèteries de Plouarzel, Ploudalmézeau et Plougonvelin sont ouvertes 6 jours sur 7, celles de Milizac et Plourin, 5 jours. Toutes les déchèteries sont fermées le mardi y compris pendant l'été. Infos sur pays-iroise.bzh.

### Adaptation de la circulation les jours de broyage des déchets verts

Pour que les opérations de broyage et d'évacuation des déchets verts se déroulent en toute sécurité, la circulation est adaptée en déchèterie avec un espace de dépôt délimité pour les usagers afin de respecter le périmètre de sécurité des travaux. Calendrier des opérations sur pays-iroise.bzh.

## MAISON DE L'EMPLOI

### Maison de l'Emploi : c'est ouvert l'été !

Toutes les offres d'emploi sur <https://www.facebook.com/EconomieEtEmploi.PaysIroiseCommunaute> et [pays-iroise.bzh](https://pays-iroise.bzh). Infos : [maison.emploi@ccpi.bzh](mailto:maison.emploi@ccpi.bzh) / 02 98 32 47 80.

## COLLECTE EAU DE PLUIE

### Une aide pour collecter l'eau de pluie

Le récupérateur d'eau de pluie permet d'économiser l'eau potable, de limiter les émissions de gaz à effet de serre dues au traitement et la distribution de l'eau potable. L'eau collectée peut servir à arroser les plantes, laver sa voiture, nettoyer les sols... Infos sur [energence.bzh](https://energence.bzh). Pays d'Iroise Communauté propose une aide financière jusqu'au 31/12/2025 pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie. Formulaire de demande sur [pays-iroise.bzh](https://pays-iroise.bzh).



Parution le jeudi 28 août 2025

Articles à déposer avant le lundi 4 août

par mail à [info@lanrivoare.fr](mailto:info@lanrivoare.fr)

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2025

Extrait du procès-verbal

L'ensemble du conseil municipal était présent à l'exception de Joseph ARZEL, qui a donné pouvoir à Joseph RAGUÉNÈS, Elisabeth LE GALL, qui a donné pouvoir à Céline BOENNEC-KEREBEL, Isabelle LAMOUR, qui a donné pouvoir à Pascale ANDRÉ. Jean-Jacques STÉPHAN, qui a donné pouvoir à Anne TARTU.

Secrétaire de séance : Marc JÉZÉQUEL

\*\*\*\*\*

## APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE 12 MAI 2025

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 mai 2025 été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

## DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÈNER (D.I.A.)

Section et numéro cadastral	Superficie	Adresse	Décision
AC 0135 et 138	1241	8 route d'Argenton	non-préemption
AA 0096	619	21 route de Ploudalmézeau	non-préemption

## PRESENTATION DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2023

Madame le Maire présente le Rapport Social Unique (RSU) 2023 Le RSU est un document qui synthétise les données sociales de la collectivité autour de 10 thématiques (l'emploi, le recrutement, les parcours professionnels, la formation, les rémunérations, la santé et la sécurité au travail, l'action sociale et la protection sociale, le dialogue social et la discipline). Les administrations doivent élaborer chaque année ce rapport rassemblant les éléments et données à partir desquels sont établies les lignes directrices de gestion, déterminant la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines dans chaque administration, collectivité territoriale et établissement public. Le RSU constitue l'outil de référence pour renforcer la lisibilité de l'emploi public territorial.

Après avoir présenté le RSU 2023 à l'assemblée, Madame le Maire indique que ce document doit être présenté à l'assemblée mais ne donne pas lieu à délibération.

Le Conseil Municipal prend a pris acte de cette présentation du Rapport Social Unique 2023.

## PRESENTATION DES BILANS DES SERVICES AU TITRE DE L'ANNEE 2024

Madame le Maire explique que la présentation des bilans des services, vise à fournir une vue d'ensemble détaillée et transparente des dépenses engagées pour les services essentiels que notre commune offre à ses habitants.

Madame Céline BOENNEC-KEREBEL, présente les bilans des services et notamment de :

- la halte-garderie/micro-crèche, qui accueille nos plus jeunes citoyens et soutient les familles dans leur vie quotidienne
- la garderie périscolaire, qui assure un encadrement de qualité pour nos enfants en dehors des heures scolaires
- la restauration scolaire, qui veille à ce que nos écoliers bénéficient de temps méridien agréable
- l'école, pour laquelle les services municipaux veillent à maintenir un environnement propice à l'apprentissage des enfants

## Bilan financier de la halte-garderie / micro-crèche :

Halte Garderie / Micro-crèche 2024			
Dépenses		Recettes	
Achats (Charges courantes) :	5 442	11 707	Participation des familles
Eau	293		
Electricité	2 614	67 511	Prestation de service reçues de la CAF
Assurance bâtiment	420		
Produits entretien	490		
Alimentation	547		
Achats (blouses / sabots, drap, jeux ...)	1 078	4 153	Subventions et prestations de services versées par une autre entité publique
Services extérieurs	7 819		
Animation	760		
Entretien / Travaux divers	6 352		
Logiciel Amiciel (Yc formation)	708		
Autres services extérieurs	1 256		
Téléphone	456		
Analyse des pratiques professionnelles	800		
Charges de personnel :	81 838		
Brut et charges patronales	80 579		
Formation	1 259		
Investissements :	8 520		
Matériel informatique	1 663		
Rénovation peinture	4 398		
Mobilier	2 334		
Micro-ondes	124		
<b>Total dépenses</b>	<b>104 875</b>	<b>83 371</b>	<b>Total recettes</b>
<b>Coût à charge de la commune :</b>		<b>21 504</b>	

## Bilan financier de la garderie périscolaire :

Garderie périscolaire 2024			
Dépenses		Recettes	
Charges courantes :	5 901	30 995	Participation des familles
Eau	168		
Electricité	2 827		
Téléphone	478		
Fournitures et matériels d'activité	340		
Produits entretien	289		
Alimentation	1 079		
Assurance bâtiment	210		
Redevance OM	37		
Logiciel	424		
Charges financières (TIPI)	51		
Charges de personnel :	36 109		
Brut et charges patronales	36 081		
Assurance	29		
<b>Total dépenses</b>	<b>42 010</b>	<b>30 995</b>	<b>Total recettes</b>
<b>Coût à charge de la commune :</b>		<b>11 016</b>	

## Bilan financier de la restauration scolaire :

Restauration scolaire 2024			
Dépenses		Recettes	
Charges courantes :	12 544	56 033	Participation des familles
Eau	380	54 080	13353 Repas réservés & consommés
Électricité	7 999	610	115 Repas réservés en retard et consommés
Produits entretien	1 563	944	233 Repas non consommés mais facturés
Assurance bâtiment	210	400	200 Repas commandés mais facturés 2€ (maladie)
Téléphone	65		
Redevance OM	470		
Collecte Biodéchet	326		
Logiciel	424		
Analyses / Contrôles sanitaire	79		
Charges financières (TIPI)	91		
Entretien matériel	937		
Charges de personnel :	51 464		
Brut et charges patronales	48 445		
Prestation extérieur (Rail + formation)	2 981		
Assurance du personnel	38		
Alimentation :	42 529		
Achats CONVIVIO	41 804		
Autres Achats	725		
<b>Total dépenses</b>	<b>106 537</b>	<b>56 033</b>	<b>Total recettes</b>
<b>Coût à charge de la commune :</b>		<b>50 504</b>	

## Bilan financier de l'école :

Coût d'un élève 2024			
	Total	Maternelle	Primaire
<b>Effectif au 01/01/2024</b>	<b>145</b>	<b>58</b>	<b>87</b>
Rémunération ATSEM (6)	52 496	52 496	
Rémunération des personnels d'entretien des locaux (1)	30 195	12 078	18 117
Dépenses de fonctionnement liées aux activités d'enseignement (2)	27 429	10 972	16 458
Mobilier scolaire et matériel collectif d'enseignement (3)	495	198	297
Matériels informatiques (4)	132	53	79
Fournitures scolaires et matériels pédagogiques (5)	10 433	4 173	6 260
Quote-part services généraux de l'administration (8)	7 682	3 073	4 609
Dépenses liées aux activités scolaires obligatoires (9)	4 025	1 000	3 025
<b>Total dépenses</b>	<b>132 887</b>	<b>84 043</b>	<b>48 844</b>
<b>Coût par élève</b>		<b>1 449</b>	<b>561</b>

Le Conseil Municipal a pris acte de cette présentation.

## DÉTERMINATION DU FORFAIT COMMUNAL POUR LA PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX ÉCOLES PRIVÉES ET POUR LES ENFANTS RÉSIDANT DANS LES COMMUNES EXTÉRIEURES ET FRÉQUENTANT L'ÉCOLE PUBLIQUE MAC ORLAN

La commune participe chaque année aux dépenses de fonctionnement des écoles privées à la scolarisation des élèves fréquentant une école sous contrat (article L.212-8 du code de l'Éducation) :

- pour l'accueil en classe pour l'inclusion scolaire (ULIS)
- pour la scolarisation dans une section d'apprentissage d'une langue régionale

Pour l'année 2024-2025, la participation aux frais de fonctionnement des écoles privées pour les cas précités, s'élève à :

- o classes maternelles : 1 449 € par enfant
- o classes élémentaires : 561 € par enfant

Des enfants résidant dans des communes extérieures sont amenés à suivre par dérogation leur scolarité dans l'école maternelle et élémentaire Mac Orlan de Lanrivoaré. Chaque année, le montant de la participation financière des communes de résidence aux charges de fonctionnement de l'école publique Mac Orlan de Lanrivoaré doit être réactualisé. Le code de l'Éducation (article L.212-8) détermine les dépenses à prendre en compte pour le calcul de ces frais de scolarité.

Ainsi pour l'année scolaire 2024/2025, le coût moyen de scolarisation d'un élève est établi en divisant le coût total des frais de fonctionnement du compte administratif de l'année 2024 par le nombre d'élèves scolarisés à la rentrée 2024, soit :

- o classes maternelles : 1 449 € par enfant
- o classes élémentaires : 561 € par enfant

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité, d'approuver le principe de participer aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques privées sous contrat, extérieures à la commune pour les élèves de Lanrivoaré, fréquentant ces écoles, pour une classe ULIS ou pour l'apprentissage d'une langue régionale ; de fixer pour l'année scolaire 2024-2025, la participation aux frais de fonctionnement des écoles situées hors de la commune à savoir 1449 € par enfant pour une classe maternelle, 561 € pour une classe élémentaire ; de fixer la participation financière des communes de résidence aux charges de fonctionnement pour les élèves amenés à suivre par dérogation leur scolarité à l'école publique Mac Orlan à Lanrivoaré, pour la rentrée 2024-2025 à 1449 € par enfant en classe maternelle et à 561 € par enfant en classe élémentaire.

## TARIFICATION DES SERVICES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2025-2026

Pour l'année scolaire 2025/2026, les modalités et tarifs proposés pour la restauration scolaire :

	Tarifs 2025/2026
Repas réservé AVANT 10h J-1 ouvré	
Tarif plein	4,20 €
Famille d'accueil	50% du tarif plein
3ème enfant (et suivant) d'une fratrie mangeant à la cantine simultanément	50% du tarif plein
Repas réservé APRÈS 10h J-1 ouvré	130% du tarif plein
Repas annulé AVANT 10h J-1 ouvré	- €
Repas annulé APRÈS 10h J-1 ouvré ou non annulé (tout autre motif que la maladie de l'enfant)	tarif plein
Repas annulé pour maladie AVANT 10h J (enfant absent à l'école avant et après la pause méridienne)	50% du tarif plein
Repas annulé suite départ dans la matinée de l'enfant pour maladie	50% du tarif plein
Repas annulé pour maladie APRÈS 10h J ou non annulé	tarif plein
Repas annulé pour absence d'un enseignant de classe exclusivement maternelle non remplacé AVANT 10h J	50% du tarif plein
Repas adultes	7,00 €

Le Conseil Municipal a adopté, à la majorité des votants d'approuver les modalités et la tarification de la restauration scolaire au titre de l'année scolaire 2025/2026 tel que présenté dans l'exposé.

## TARIFICATION DES SERVICES DE GARDERIE PÉRISCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2025-2026

Pour l'année scolaire 2025/2026, les modalités et tarifs proposés pour la garderie périscolaire :

	Tarifs 2025-2026
Garderie matin entre 7h et 8h30 *	0,62€ / ¼ heure
Forfait goûter compris entre 16h10 et 16h45	1,90 €
Goûter après APC	0,70 €
Garderie soir *	0,62€ / ¼ heure
Pénalité de non-désinscription en GPS du soir	1,00 €
Pénalité après 19h	15€ par enfant

\* tout ¼ heure entamé est dû

Le Conseil Municipal a adopté, à la majorité des votants (13 voix « Pour », 2 voix « Contre » de Anne TARTU et Jean-Jacques STEPHAN), d'approuver la tarification de la garderie périscolaire au titre de l'année scolaire 2025/2026.

### MODIFICATION DU RÈGLEMENT PÉRISCOLAIRE

Compte-tenu de l'acquisition de la dernière version du portail famille, il est proposé de modifier le règlement périscolaire. Ces modifications visent à moderniser et simplifier les procédures pour les familles et les services administratif et périscolaire, dans un souci d'efficacité et de sécurité..

#### Modification concernant l'inscription en ligne :

• avant la modification :

Un dossier d'inscription devait être déposé en mairie pour fréquenter les services périscolaires. Pour les enfants déjà inscrits, une fiche de renseignements était adressée en fin d'année scolaire par l'intermédiaire de l'école. Les parents devaient la vérifier, la corriger et la déposer en mairie.

• après la modification :

Le dossier d'inscription doit être complété directement en ligne sur le portail famille : <http://www.logicielcantine.fr/lanrivoare>. Un dossier complet est nécessaire pour inscrire les enfants aux services périscolaires. Les nouvelles familles doivent se rendre en mairie pour obtenir les codes de connexion au portail famille et inscrire leurs enfants.

Les familles avec de nouveaux enfants scolarisés doivent également se rendre en mairie pour les inscrire sur le portail. En cours d'année, si une modification est nécessaire, les parents peuvent soit modifier leur dossier en ligne, soit contacter la mairie par mail à [famille@lanrivoare.fr](mailto:famille@lanrivoare.fr) ou par téléphone au 02-98-84-24-75.

#### Modification concernant l'ouverture des réservations en début d'année scolaire :

• avant la modification :

En début d'année scolaire, les réservations n'étaient ouvertes qu'après réception du dossier complet reçu en mairie.

• après la modification :

En début d'année scolaire, les réservations sont ouvertes une fois le dossier complété en ligne.

#### Modification concernant la procédure de pointage en garderie périscolaire le matin :

• avant la modification :

Le matin, les parents devaient accompagner leurs enfants auprès de la responsable de la garderie qui scannait le code barre correspondant à l'enfant.

• après la modification :

Le matin, les parents doivent accompagner leurs enfants en garderie et scanner le QR code de leur enfant sur la tablette mise à disposition.

#### Modification concernant la procédure de pointage en garderie périscolaire le soir :

• avant la modification :

Le soir, les enfants étaient confiés uniquement aux responsables légaux ou à toute autre personne désignée par eux. La responsable de la garderie scannait le code barre correspondant à l'enfant.

• après la modification :

Le soir, les enfants seront confiés uniquement aux responsables légaux ou à toute autre personne désignée par eux. Ces personnes devront scanner le QR code de l'enfant sur la tablette mise à disposition à cet effet.

Les familles sont responsables de l'inscription et de la désinscription de leur enfant selon les modalités prévues par le Conseil municipal, quel que soit le motif (maladie, rendez-vous médical, sortie scolaire, etc.).

Le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité des votants d'approuver les modifications du règlement périscolaire à compter de l'année scolaire 2025/2026.

L'intégralité des délibérations sont consultables en mairie.